

L'ECHO DE L'USAGE

MAI 2022

LES EVENEMENTS A VENIR

PERMANENCES

-1er samedi : Marché de La Teste de 10h à 12 h
-2ème samedi : Maison des associations de Gujan de 1Oh à 12h
-dernier samedi : Cazaux devant le bar « le Cazautier » de 10hà 12h.
Les permanences sont des moments conviviaux d'échange, d'informations, de candidatures de bénévoles, de commandes de bois d'œuvre, d'adhésions et renouvellement

Prochainement

Du 5 au 8 mai,
nous serons présents pour les journées « Nature, beauté et Fragilités » à la maison des arts de Gujan.
Nous y présenterons notre exposition sur la forêt usagère et les droits d'usage
-Le 21 Mai nous participerons à la « journée de la nature » au parc de la Chêneraie à Gujan Mestras.

VIE DU POLE FORESTIER

Les demandes de bois d'œuvre sont en constantes augmentation ,de l'ordre de 25% environ. C'est pourquoi le conseil d'administration a décidé de faire appel à un auto-entrepreneur supplémentaire et de scinder l'activité sciage et débardage, ce qui permettra de mieux répondre aux attentes des Usagers.
Depuis le mois de mars les demandes des usagers sont signées par les syndics des usagers de LaTeste et de Gujan et quatre demandes ont été signées par un syndic des propriétaires.
Le pôle fonctionne toujours avec l'aide précieuse des bénévoles. Nous devons leur rendre un hommage appuyé car sans eux nous ne serions pas en mesure de répondre aux demandes des usagers.
Un merci particulier ce mois-ci à Joel Gourgues ,Serge Marcaval et Yann Florent qui ont construit l'abri du stock de sciure mis à disposition des usagers, en plus de leur aide au sciage.
Le prix du m3 de bois passera prochainement de 235 €/m3 à 250 €





SYNDIC DES USAGERS

Nous avons deux nouveaux syndics des usagers nommés par la commune de La Teste**,**
Jean-Claude FULON, Titulaire **et Jocelyne LABAT,** suppléante.

LES JOURNEES PEDAGOGIQUES

Notre objectif était que chaque année, tous les CM1 des écoles du Captalat participent à une journée pédagogique en forêt usagère avec leurs enseignants. Ainsi nous pouvons transmettre ce qu'est notre forêt usagère, son histoire, son fonctionnement, la richesse de sa faune et de sa flore, nos droits d'usage.

Nous avons offert à chaque école trente livrets sur la forêt usagère ainsi que les 17 panneaux du centenaire et tous les supports pédagogiques que nous avons élaborés, par clé USB.
Ils visitent une cabane de résinier, ont droit à une démonstration de gemmage et d'apiculture, étudient les insectes de la forêt, font une course au trésor et du land art.

Notre objectif a été atteint en un an : Cette année scolaire, **nous aurons reçu tous les CM1 du Captalat,** soit plus de 800 enfants y compris les CM1 Ferretcapiens.
Cette action est validée par l'inspection académique et est soutenue par les municipalités du Capatalat, ce dont nous nous réjouissons.

Nous avons organisé des demi-journées de formation pour les enseignants afin qu'ils puissent préparer les sorties en amont et être partenaires pendant les sorties.
A l'issue de la journée, nous offrons à chaque enfant une plaquette pédagogique que nous avons élaboré.

Une classe de BTS d'exploitation forestière d'Annecy est venue pour une journée. Les étudiants se sont montrés très intéressés et J.F Boudigue adjoint chargé de la forêt usagère est venu au vin d'honneur à la cabane d'Arnaud.
La 6° scientifique du collège Henri Dheurle est également venue et a apprécié la journée.

Chaque journée mobilise une dizaine de bénévoles . Nous faisons ici un appel à bénévoles car nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Venez nous aider à être des passeurs de mémoire.



Jean François Boudigue, adjoint en charge de la Forêt Usagère, accueille la classe de BTS d'Annecy



Les élèves de BTS très attentifs au explications de Christian sur le gemmage.

AFFAIRES EN COURS

1 Elargissement des sentiers forestiers dans la FU

Comme nous en avions parlé lors d'un précédent écho de l'usage, nous sommes d'accord avec cet élargissement dans le respect des baillettes et transactions, à savoir que les arbres à abattre soient marqués par les syndics généraux. Les propriétaires ayant-pins sollicités par la municipalité ont refusé. De leur fait, l'élargissement dés sentiers est au point mort.

2 Constructions illégales en FU

Le problème n'est toujours pas réglé. L'ADDUFU relance la mairie.

3 Plainte contre Taffard et Lemaire pour coupes illégales

Ces plaintes sont toujours en cours d'investigation au Parquet de Bordeaux. Laissons faire le cours de la Justice. Par ailleurs, d'autres recours sont envisageables, notamment une action devant la juridiction civile en réparation des dommages subis par les usagers.

4 Plan simple de gestion

Nous avons reçu une réponse très encourageante de la ministre de la transition écologique par l'intermédiaire de notre avocat maître Waterlot, qui reconnaît le cadre juridique des baillettes et transactions :
« *La mission a fait le constat que les modalités de gestion de la forêt usagère de La Teste de Buch sont régies par un système de baillettes et transactions, régime juridique probablement unique en France* ***qui fonde en titre un droit d'usage du bois au profit de l'ensemble des habitants du territoire. L'analyse approfondie de ces baillettes et transactions montre que, loin d'être un système archaïque, elles constituent un cadre qui a su évoluer au fil du temps*** **».**

L'ambiguïté de la phrase suivante demande à être explicitée : « Les dispositions qui y figurent sont en cohérence avec celles du code forestier avec lesquelles elles s'articulent sans difficulté.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite. Nous continuons à être attentifs, mobilisés et combatifs.

RELANCE ADHESIONS

Le prix de l'adhésion est toujours de **12 euros minimum.**
Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion. Nous sommes indépendants, nous avons choisi de fonctionner sans subventions et ce sont les adhésions qui font que les droits d'usage et la forêt usagère sont défendus.
Nous avons besoin de fonds pour financer les actions pédagogiques (dépliants pédagogiques, livrets sur la forêt usagère, frais divers liés à ces actions) actions juridiques, scierie associative.
Si vous avez une adresse mail, envoyez un courriel à :
contact@addufu.org, afin d'éviter les frais postaux.

J' ♥ Ma Forêt Usagère
ADDUFU